

**COMMUNAUTES APPARENTEES ET CONFLITS AU
CAMEROUN : LE CAS DES BITANG ET BASSALA DANS LE
MBAM, DE L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE À 1997
Gabriel Maxime DONG MOUGNOL**

Département d'Histoire
Université de Yaoundé I
E-mail: dongmougnol2000@yahoo.fr

Résumé

Dans l'Afrique noire précoloniale, les liens de parenté étaient sacrés et constituaient un socle de solidarité. Dans le Mbam au Cameroun, il existe plusieurs communautés qui se réclament descendantes d'un même ancêtre nommé Mbono. Parmi ceux-ci figurent les Bitang et Bassala qui entretiennent aujourd'hui une relation conflictuelle du fait d'une dispute de portion de terrain. La préoccupation du présent article est de comprendre le processus ayant provoqué la destruction des constituantes de la solidarité entre ces communautés apparentées, appréhender les manifestations des conflits qui les opposent et réfléchir sur une solution endogène capable de reconstruire l'unité perdue. Cette œuvre est menée à partir des sources orales et écrites, et suivant une approche diachronique et synchronique. Le but escompté étant de sensibiliser les deux protagonistes en appelant à un dépassement des querelles absurdes au profit de la revalorisation de leur relation naturelle, gage de paix dans une Afrique tourmentée par la montée des replis identitaires.

Mots-clés : Cameroun, Mbam, Bitang et Bassala, Relations de parenté, Conflits.

Abstract

In pre-colonial black Africa, kinship was considered sacred and constituted the base of solidarity. In the Mbam region of Cameroon, there existed several communities claiming to have the same ancestor called Mbono. Amongst them were the Bitang and Bassala who today still maintain conflicting relations due to land disputes. The major preoccupation of this article is to understand the processes which provoked and destroyed the solidarity that existed between these kindred communities, apprehend the manifestation of conflicts that opposed them and reflect on internal solutions capable of restoring lost unity. This article was done through a combination of oral and written sources followed by a diachronic and synchronic approach. The goal here is to sensitize the two protagonists calling for a halt to unnecessary quarrels so as to revalorize their natural relationship;

pledge for peace in an African continent troubled with this growing phenomenon of group identity.

Key words: Cameroon - Mbam - Bitang and Bassala - kindred relations - Conflicts.

Introduction

La genèse de la majorité des peuples de l'espace Mbam¹ dans l'actuelle région du Centre au Cameroun, converge vers Mbono, l'ancêtre géniteur commun. Que ce soit chez les Bafia, Banen, Yambassa, Lémandé, Yambetta, Nyokon, cet ancêtre est reconnu comme l'élément fédérateur de toutes ces communautés ; d'où le concept de communautés apparentées. Ce lien naturel a été dans le passé, un atout fort qui a maintenu la solidarité au sein des descendants de cet ancêtre. Cette parenté, socle culturel solide, a cependant été affectée par le phénomène migratoire de l'époque précoloniale et pervertie par l'acculturation de l'ère coloniale. Aujourd'hui, les communautés apparentées du Mbam ont plutôt souvent excellé dans l'entretien des absurdes replis sur elles-mêmes, concrétisés par le rejet du parent que l'on combat et tue. L'un des cas les plus illustratifs est le conflit entre les Bassala du groupe Yambassa et les Bitang du groupe Bafia. Les derniers affrontements meurtriers opposant ces deux communautés remontent à 1997. Ceci suscite un questionnement qui vise à comprendre le pourquoi d'un tel déchirement chez ces peuples au lien de sang et surtout, quelle contribution l'histoire peut-elle avoir pour atténuer les conflits entre ces communautés apparentées du Cameroun.

La méthode pluridisciplinaire dans la recherche adoptée dans ce travail a permis de consulter des sources diverses dont celles orales et écrites. Suivant une approche diachronique et synchronique, l'analyse des informations recueillies se fait en trois articulations. La première s'intéresse à la parenté génétique et culturelle des peuples en conflit, et aborde les causes de leurs antagonismes, tandis que la seconde appréhende les manifestations dudit conflit et la dernière réfléchit sur les bases d'une résolution endogène.

¹ Nous désignons par « espace Mbam » l'ancien département du Mbam qui, depuis la réforme administrative de 1992, a été éclaté en deux unités nouvelles, à savoir le département du Mbam et Kim et le département du Mbam et Inoubou. Suivant cette nouvelle répartition, les Bitang et Bassala sont logés dans le Mbam et Inoubou.

1. De la parenté à l'émergence des antagonismes

1.1. Aux sources de la parenté génétique entre Bitang et Bassala

D'après la tradition orale recueillie auprès de nos informateurs¹, il a existé à l'origine un couple géniteur constitué du nommé Nké et son épouse Mbono. Ces derniers avaient eu onze enfants au total. Cette fratrie peut être représentée de la manière suivante, dans le respect de l'ordre de naissance :



Cette famille a eu pour foyer originel le Nord de l'actuel département du Noun, dans la partie comprise entre les fleuves Noun et Mbam, plus précisément entre les localités actuelles de Massangam et Fouban (Mohammadou 1976 : 2). En 1946, un administrateur français passionné d'histoire nommé Coquil, avait recueilli une version des faits relatifs aux origines des peuples du Mbam.² Ses propos, véritables archives pour la maîtrise du passé de ces communautés, corroborent parfaitement la version tirée de la tradition orale et éclairent sur les destinations prises par la descendance de chacun de ces onze enfants; ce mouvement qui a été à l'origine de la séparation en communautés individualisées. En effet, le nommé Iring a sa descendance chez les Banen, Sibé a fondé le groupe Lemandé de Ossimb I, Sessé a sa descendance chez les Yambetta, tandis que Ribai

¹ Il s'agit de : Colbert Beleuh à Abouem, 87 ans, moniteur indigène retraité, Bafia, entretien du 02 novembre 1996.

Prosper Njèrè à Moungam, 70 ans, instituteur retraité, Bafia, entretien du 13 novembre 1996.

Pascal Moubepi à Anyangma, 76 ans, infirmier retraité, Bafia, entretien du 20 novembre 1996.

Tous ces entretiens ont eu lieu en 1996 au moment où nous entamions la rédaction de notre mémoire de maîtrise intitulé « Le pays Bafia précolonial », soutenu en 1998 à l'Université de Yaoundé I au Cameroun.

² Archives du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, III 588 M COQ, Note sur le canton Bafia, rapport de tournée, 1946.

est l'ancêtre géniteur du groupe Niambai chez les Lemandé, pendant que Kiiki engendrait le clan Kiiki-Ribang chez les Bafia. Zoh a généré le clan Tchékos chez les Lemandé, au moment où Zong fondait les groupes Bokaga et Assala chez les Yambassa. Quant à Kon, il est reconnu comme le fondateur du village Kon chez les Yambetta, alors que son frère Bitang¹ est le géniteur du clan Bitang chez les Bafia, tout comme Mouko qui est l'ancêtre dont se réclame le clan Mouko de Bafia. Enfin, Bessassa qui a sa descendance chez les Ngoro.²

De cette histoire génésiologique, deux fils du couple Nké-Mbono retiennent particulièrement notre attention : il s'agit de Zong et Bitang, respectivement septième et neuvième enfants de cette fratrie. Il est clairement dit d'une part que Zong fut à l'origine de la formation des groupes Bokaga et Assala³ et d'autre part, que l'ancêtre Bitang, jeune frère de Zong, avait généré les Bitang de Bafia. Cette réalité fait des Bassala et Bitang deux communautés-cousines dont la parenté génétique ne souffre d'aucune nuance. Cette parenté génétique va de paire avec une communauté culturelle.

1.2. La parenté culturelle entre Bitang et Bassala

Dans le cadre de la présente étude, la culture est conçue comme étant l'ensemble des données acquises et transmises à l'intérieur d'un groupe. Le groupe quant à lui renvoie simplement aux descendants de Mbono. Ces derniers ont entretenu un esprit de symbiose qui s'est traduit dans le passé par la pratique des mêmes rites, les mêmes croyances ancestrales, les mêmes danses, etc., maintenant ainsi une atmosphère conviviale qui a entretenu une solide cohésion, un équilibre interne.

Il existait par exemple des rites tels que le *bag*, expiatoire de malheurs de divers ordres (Bidias Rikem, 2008,) qui ne se pratiquaient qu'en présence de tous les parents, maternels et paternels. Il mettait fin aux malédictions, maladies incurables, manque de succès dans la vie, etc. Dans le même sens, toutes ces communautés restent encore aujourd'hui soumises aux mêmes croyances totémiques à l'instar du tabou de la tortue, animal sacré pour tous les descendants de Mbono. (Kidong à Ngon, 2006). Chaque exécution des danses patrimoniales, à l'instar du *dom* pratiqué lors des funérailles d'un patriarche, était une

¹ D'autres sources affirment que ce fils de Mbono s'appelait plutôt Tang, et que le mot *Bitang* signifiait « les descendants de Tang ». Confer « Le village Bitang », document personnel de Prosper Njèrè à Mougam.

² Archives du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, III 588 M COQ, Note sur le canton Bafia, rapport de tournée, 1946.

³ Précisons qu'Assala est le village habité par le peuple bassala.

opportunité pour rassembler des familles certes éparpillées, mais encore conscientes de leur convergence originelle vers un ancêtre commun (Dong Mougno 1998 : 118). Dans le passé, les *dom* regroupaient tous les descendants de Mbono, ce qui leur permettait de se parler fréquemment et dans un esprit convivial¹. Ils usaient ainsi de leur parenté dans l'optique de construire et perpétuer leur communauté culturelle. En matière de croyances religieuses, les Bitang et Bassala consultaient tous les mêmes devins, se soumettaient tous aux révélations du même *gam* ou mygale devineresse, etc.

Toutes ces pratiques culturelles avaient concouru au maintien de la paix, engendrant un climat propice à l'épanouissement interne du groupe communautaire. Mais les migrations pour conquêtes des espaces observées durant la période précoloniale, se sont révélées comme sources d'une division. Le contact avec l'extérieur occidental survenu plus tard et consécutive à la colonisation, a largement contribué à fragmenter la parenté et détruire cet amour justifié par les liens de sang. Avant de réfléchir sur la manière de soigner ce mal, il convient de maîtriser au préalable ses origines.

Conformément à cette logique d'une unité naturelle, les Bitang et Bassala ont vécu en parfait amour. Après la dislocation des descendants de Mbono et leurs migrations en solitaires, les Bitang et Bassala avaient pourtant fait un bout de chemin ensemble, puis se sont retrouvés installés sur des territoires limitrophes.² Lorsque les premiers affrontements entre descendants de Mbono sont signalés, ils opposaient les Bassala à leurs cousins des communautés Mouko et Kiiki. Les Bitang se rangent pourtant aux côtés des Bassala contre les Mouko-Kiiki. Ils scellent avec ceux-ci un pacte à travers le partage d'un repas spécial fait de la chair de tortue, animal sacré chez toutes les communautés affiliées à l'ancêtre Mbono.³ Grâce à cette alliance, Bitang et Bassala sortirent victorieux. Il s'en est alors suivi une cohabitation pacifique.

De cet épisode, il convient de noter qu'un dysfonctionnement de l'unité chez les enfants de Mbono était déjà perceptible, car ce combat avait opposé des communautés apparentées. La gangrène ayant ainsi atteint l'unité, l'alliance entre Bassala et Bitang ne devait pas tarder à subir les effets.

¹ Mougno à Nwanang, 72 ans, chef de village Bebouri, Bafia, entretien du 12 mars 2015.

² Prosper Njèrè à Mougno, 70 ans, instituteur retraité, Bafia, entretien du 13 novembre 1996.

³ Prosper Njèrè à Mougno, 70 ans, instituteur retraité, Bafia, entretien du 13 novembre 1996.

1.3. Déconstruction de l'unité et émergence des entités opposées

Durant leur cohabitation, les Bassala avaient remarqué avec inquiétude, le rythme de procréation rapide des Bitang. Redoutant leur submersion par ces derniers, ils ont opté d'anticiper sur cette menace. Ils fomentèrent un plan d'extermination de leurs cousins et alliés Bitang. L'insuccès de ce complot déclencha des affrontements physiques entre les deux communautés apparentées. Plus malins et stratèges, les Bitang passent une alliance avec les Gouifé voisins¹, ce qui leur assura une victoire facile sur les Bassala; contraignant ces derniers à signer un traité de paix symbolisé par un geste diplomate qui a consisté en la remise d'une jeune fille vierge aux Bitang. (Dong Mougno 1998 : 28). Depuis lors, les Bassala n'ont jamais vraiment digéré cette défaite et l'accaparement d'une partie de leurs terres par les Bitang. Cette rancœur a toujours nourri la haine ainsi née, vouée à leurs cousins Bitang qu'ils n'ont plus de cesse de considérer plutôt comme ennemis et non plus comme parent.

L'autre fait historique obstacle à la convivialité entre les deux communautés est la colonisation et son principe de diviser pour mieux régner. C'est ce principe qui favorisa la création de deux chefferies distinctes, l'une chez les Bassala et l'autre chez les Bitang.² Cet acte administratif a donné aux uns et aux autres l'illusion d'une différence réciproquement nourrie ; ouvrant même la voie à une concurrence entre les chefs plutôt préoccupés par la quête d'une meilleure note de bonne collaboration que par la préservation des liens de parenté. Ceci nous amène à partager l'avis selon lequel « la domination extérieure dépossède toujours un peuple d'une partie de sa mémoire collective » (Lê Thành Khôi 1992 : 8).

Au lieu de corriger ces dérives coloniales, l'autorité postcoloniale a plutôt contribué à perpétuer ces divisions en séparant encore plus, administrativement parlant, ces deux communautés apparentées. Les Bitang sont aujourd'hui dans l'arrondissement de Bafia, tandis que les Bassala relèvent de l'arrondissement de Bokito. Cette division a consolidé les deux communautés dans leur position de groupes rivaux, lancés dans la quête d'un leadership dans la région. Ce climat a amplifié les tensions, empêchant aux populations originellement identiques, de continuer à jouir de leur communauté culturelle. Dès lors, l'histoire des deux communautés apparentées ne se conjugait

¹ Les Gouifé sont un clan Bafia dont les origines sont différentes de celles des Bitang. Ils se réclament quant à eux, descendants du couple Binkira et Nkpag.

² Prosper Njèrè à Moungam, 70 ans, instituteur retraité, Bafia, entretien du 13 novembre 1996.

plus dans le sens de la consolidation des acquis ancestraux, mais plutôt dans la culture des identités absurdes.

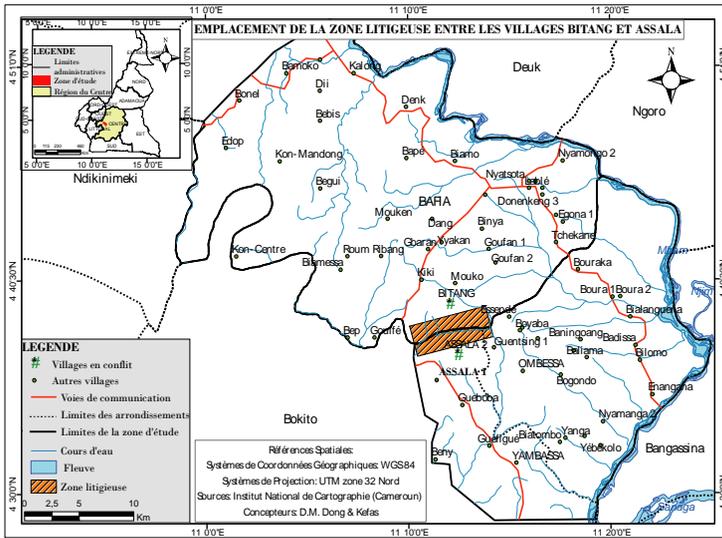
2.Bitang et Bassala : acteurs des conflits meurtriers

Naguère parents et alliés, et désormais ennemis, les Bitang et Bassala se disputent une bande de terre qui sépare leurs deux villages respectifs, Bitang et Assala.¹ Les arguments avancés pour le plaider des uns et des autres sont divergents. A en croire Mentong à Abanda, chef du village Bitang, cette portion de terrain litigieux appartiendrait au quartier Rizaben de Bitang² ; quartier limitrophe de celui de Bougaliégoumié du village Assala. Pour les Bassala par contre, cette même terre est bel et bien une partie du patrimoine que leur ont légué leurs parents. Pour relever la dangerosité de ce genre de conflit foncier dit collectif suivant la classification retenue par le juriste Robinson Tchappmegni,³ reprenons les propos de ce même auteur qui précise que « un autre critère d'identification de ce type de conflits se trouve être généralement le degré de violence qui les accompagne, et surtout, l'ampleur de la menace qui pèse sur l'ordre, la paix publique et la cohésion » (Tchappmegni 2010 : 145). Le cas des Bitang et Bassala ne déroge pas du tout à ce critère. La portion de terre querellée qui sépare les deux communautés sur une distance de 5 km de long, ce à partir de la rivière Oumbanoun jusqu'au lieu dit Nyamgnol, a déjà été le théâtre de plusieurs affrontements meurtriers.

¹ Le terme Bitang désigne à la fois le village et le peuple qui l'habite. Par contre, on parle de Bassala pour désigner le peuple originaire du village Assala. Durant la colonisation française, plus précisément entre 1920 et 1922, le village Assala avait été administrativement scindé en deux unités, à savoir Assala I et Assala II qui existent encore de nos jours.

² Archives Départementales de Bafia, Rapport de Mentong, chef du village Bitang dans la transmission n° 375/PTB du 21 avril 1976 relative au règlement du litige foncier Assala-Bitang.

³ Cet auteur définit les conflits fonciers collectifs comme ceux qui opposent des ethnies, des clans, des tribus et des villages.



Entre les deux communautés, la violence est d’abord verbale, puis écrite et enfin physique. En effet, après moult plaintes orales, les protagonistes Bitang et Bassala se lancent dans une guerre des correspondances. Le 4 mars 1976, le chef de village Assala I, Mouté Aboulé Maxime, écrit au sous-préfet de l’arrondissement de Bokito en ces termes :

« Le représentant du canton Gounou-Sud et chef du village Assala I que je suis, a l’honneur de solliciter l’intervention immédiate des autorités en place pour mettre fin à ces menaces car, les Bitang précisent qu’ils vont tuer les Assala pour s’approprier leur terrain ».¹

Cet appel du chef bassala survient après la bastonnade infligée par les Bitang à Ndémé Rose, une Bassala qui se rendait à son champ (Ngae à Ngon, 2014 : 65).

Le 21 avril 1976, dans sa correspondance qui ressemble à une réplique à la précédente lettre, le Bitang Zintchem Dagobert rappelle aux autorités le jugement antérieur rendu le 6 janvier 1976 par le tribunal de Bafia en faveur des Bitang. Voici en l’occurrence les paroles de Zintchem :

« Nous nous sommes plaints et constatation faite sur les lieux par le président du tribunal de Bafia, assisté sur les lieux par l’huissier de justice Maben Bernard, il en est ressorti du constat que le terrain en litige appartenait aux Bitang du quartier Rizaben et suivant la copie Grosse du jugement rendu le 6 janvier 1976 par le Tribunal de Bafia, les mis en

¹ Archives Départementales de Bafia, Rapport n° 04/R/CGS. (Lettre n° 253 du 4 mars 1976 du représentant du canton Gounou-Sud et chef du village Assala I au Sous-préfet de l’arrondissement de Bokito).

cause ont été condamnés à un an de prison avec sursis pendant trois ans.¹ »

L'auteur s'offusque du fait que malgré ce jugement et condamnation, les populations d'Assala continuent à exploiter ces terres pour des fins agricoles. Pour les Bassala, la probité de l'huissier de justice cité dans la déclaration précédente est contestable. En effet, le nommé Maben Bernard, qui était un Bafia,² avait été accusé par les Bassala d'être complice d'une injustice en faveur des Bitang (Ngae à Ngon, 2014 : 64). Son impartialité dénoncée ne reposant que sur ses origines, l'on est en droit de constater que le problème foncier Bitang-Bassala avait pris une tournure passionnelle. L'attitude des autorités administratives locales, à l'instar du sous-préfet de Bokito, ne semble guère aussi impartiale. Car, sans avoir mené une enquête appropriée, ce dernier, dans une correspondance adressée à sa hiérarchie, c'est-à-dire au préfet du Mbam, s'est montré clairement en faveur des Bassala et a condamné l'huissier Maben qu'il a indirectement taxé de tribaliste, pourvoyeur d'une justice impartiale. Voici en l'occurrence l'extrait de sa lettre du 9 juin 1976 :

« L'huissier Maben est le principal instigateur dudit litige de terrain dégénérant actuellement en conflit de limite territoriale entre les deux arrondissements de Bokito et de Bafia. Ce dernier a même déjà été à la base des citations directes à plusieurs ressortissants d'Assala II. Il s'y est rendu le 21 janvier 1976 à 22h accompagné de deux gendarmes Bafia pour imposer une certaine interdiction à deux gens du village intéressé, ceux-ci jugés par défaut à cause de la manigance de cet huissier plaidant en faveur des siens tel que mentionné dans le Procès-verbal n° S 253 et 310 des 14 et 30 mars 1976 déposé à la Brigade de Gendarmerie de Bokito.»³

Cette correspondance est consécutive aux événements du 8 juin 1976 au cours desquels, armés de machettes et lances, les Bitang avaient attaqué les femmes bassala dans leurs plantations du terrain litigieux et confisqué leurs houes, avant de les abandonnant non sans leur avoir promis la mort. Venus récupérer les outils de leurs épouses, les Bassala avaient eu à faire face à la résistance des Bitang ; ce qui

¹ Archives Départementales de Bafia, PV de l'enquête effectuée par la Brigade de Gendarmerie de Bafia le 21 avril 1976 à Bitang et transmis au président du tribunal de Bafia par le Commandant de Brigade de Bafia.

² Il est important de signaler que Maben Bernard était certes Bafia, toutefois, il était originaire non pas de Bitang, mais d'un autre village appelé Koro, qui ne se réclame pas descendant direct de Mbono, mais de Binkira et Nkpag.

³ Archives Départementales de Bafia, Message chiffre en clair adressé au préfet du Mbam à Bafia par le sous-préfet de Bokito et reçu en date du 9 juin 1976.

avait donné lieu aux premiers affrontements sanglants relatifs à ce conflit.

En 1982, Nwamè à Mentong accéda au trône comme chef des Bitang. Il inaugure son règne par une interdiction adressée aux Bassala de cultiver la savane litigieuse sans son autorisation préalable. Depuis lors, les relations entre les deux peuples parents se sont encore détériorées. En 1993, les agissements de Nwamè à Mentong deviennent insupportables pour les Bassala. Les propos de Kouffana Onanéna, tirés de sa plainte rédigée le 4 novembre 1993, qualifie ce chef d'un prétentieux qui se fait passer pour « le ministre de l'Administration territoriale dans le Mbam »¹.

En effet, le 7 octobre 1993, Nwamè à Mentong, chef du village Bitang, accompagné d'un groupe de Bitang, a menacé et arraché tout ce qui appartenait aux huit femmes et deux hommes qui étaient en train de cultiver sur le terrain litigieux. Une autre descente pareille fut encore effectuée le 15 octobre 1993 par le chef du village Bitang dans le but de menacer les hommes et les femmes Bassala qui travaillent dans cette savane, arracher tous leurs outils de travail et les convoquer à la chefferie de Bitang pour les écouter.

Le 29 octobre 1993, une autre plainte fait état de ce que les Bassala qui cultivaient dans cette même savane, ont été attaqués par Nwamè chef du village Bitang, accompagné de plus de vingt personnes, hommes et femmes armés de machettes, des arcs et des gourdins. (Ngae à Ngon 2014 : 68-69).

Devenus récurrents, de tels événements ont contribué à entretenir l'écart entre les deux communautés sœurs. Le dernier round des affrontements a commencé le 22 mars 1997, lorsque les Bassala, ayant décidé de passer outre les interdictions du chef des Bitang, ont pénétré dans la zone litigieuse pour une partie de chasse. Alertés, les Bitang envoient leur « armée » sur les lieux le 24 mars, ce qui avait donné lieu à un épisode d'affrontements qui s'était soldé par une prise d'otages par les Bitang et de nombreux blessés. (Ngae à Ngon 2014: 84). Une semaine plus tard, soit le 1^{er} avril 1997, décidés d'enfreindre à nouveau l'interdiction lancée par le chef des Bitang, les Bassala reviennent encore pour une autre partie de chasse. Coïncidence de circonstances, le sous-préfet de Bafia était de passage à la chefferie de Bitang ce jour. Il fut malgré lui, témoin oculaire de cette phase d'affrontements entre les deux communautés qui s'est soldée par la

¹ Archives Départementales de Bafia, Plainte portée par Kouffana Onanéna, infirmier retraité et vivant à Assala en date du 4 novembre 1993 contre le chef du village Bitang Nwamè à Mentong et Mpana Abanda, chef de quartier Rizaben à Bitang pour déclaration de guerre.

prise en otage de deux combattants Bassala par les Bitang, qui les ont ensuite livrés à la gendarmerie. Il s'agissait des nommés Bilimina Pierre et Ndemé Anegnegué Rostand.¹ En plus de cela, quatre autres Bassala, à savoir Beli Koufana, Tsuboumé Thérèse, Onanina Anderson et Ogodigo Joseph, avaient été retenus en otage dans le village Bitang². La tension qui montait ainsi entre les deux villages a obligé le préfet du Mbam, Pierre Monevondo, à ordonner la libération immédiate de ces otages.

Humiliés et une fois rentrés dans leur village, les Bassala tiennent une réunion dans les locaux de l'école primaire d'Assala I ; réunion à laquelle ils ont invité leurs parents des autres villages Yambassa de Bokaga, Guéfigué, Begni, Bakoa et Balamba. L'objectif étant la préparation pour les combats futurs.³ Informés de cette manœuvre, les Bitang de leur part, font appel aux jeunes des villages Bafia voisins, en l'occurrence ceux d'Abanda et de Gouifé.⁴ Il convient de relever avec regret, ces alliances qui se tissent entre parents et contre parents. Le conflit foncier Bitang-Bassala avait dès lors pris une tournure inquiétante en embrasant la région. L'on pouvait noter un nouveau pas vers la dérive des replis communautaires.

Les générations actuelles des protagonistes semblent avoir une conception assez limitée de la notion de la parenté. En effet, justifiant la formation de ces coalitions des Yambassa contre les Bafia et vice-versa, Mpélé Mouzong explique que la tradition yambassa oblige une assistance mutuelle en cas de menace d'un membre de la famille ou d'un village parent.⁵ Mais la question que l'on serait en droit de se poser est celle de savoir qui est alors parent de qui ? Qui a droit à une assistance en tant que parent quand on sait que ces deux communautés ont les mêmes origines, donc qu'elles sont toutes apparentées. Cette conception limitée de la notion de parenté est l'un des facteurs actuels de la destruction du tissu culturel commun qu'ont eu à partager ces communautés.

Le 8 avril 1997 en effet, bien préparés et sifflant la trompette de guerre, les Bassala arrivent sur le champ de bataille et les hostilités s'ouvrent. Pierres, flèches, machettes, poignards, couteaux, gourdins, piquets pointus fusils de chasse et autres armes sont mis à contribution

¹ Nwamè à Mentong, 75 ans, chef de village Bitang, Bitang, entretien du 19 août 2011.

² Mpélé Mouzong, 76 ans, patriarche bassala, Assala, entretien du 5 janvier 2012.

³ Mpélé Mouzong, 76 ans, patriarche bassala, Assala, entretien du 5 janvier 2012.

⁴ Kebeng à Mentong, 57 ans, cultivateur, Bitang, entretien du 4 janvier 2012.

⁵ J. B. Mpélé Mouzong, 76 ans, patriarche bassala, Assala, entretien du 5 janvier 2012.

pour en découdre avec l'ennemi du jour, le parent de sang. Deux Bassala au nom de Mouosso Ntsoli et Moubitang Roger sont froidement abattus.¹ Quatre autres blessés graves sont découverts le lendemain par les éléments de la gendarmerie qui procédaient à des arrestations. Sur instruction du sous-préfet de Bafia qui avait fait une descente sur le terrain le 9 avril, les blessés en question avaient été rapidement évacués à l'hôpital de district de Bafia. La haine entre les deux communautés apparentées ne s'arrêta point à ces dérives.

Le 10 avril 1997, excités par l'esprit de vengeance, les Bassala attaquent de nouveau le quartier Bitang de Biamekana, situé à environ un kilomètre de la chefferie. Ces nouveaux combats se soldent par la mort de trois Bitang, à savoir Mougno Marcel, Mpana Abanda Jean-Marie et Kimberi à Mouthè.² Avec ce bilan relativement lourd (cinq morts), l'on peut mesurer le degré de violence, signe de la haine que se vouent ces deux communautés sœurs. Cette situation ayant alerté les autorités supérieures sur le danger auquel s'exposait cette région, avait suscité la réaction du gouverneur du Centre, Oumarou Koué qui, le mardi 15 avril 1997, effectua une visite sur les lieux de l'affrontement. Jean Baptiste Biayé, journaliste au quotidien *Perspective Hebdo*, a des mots justes pour décrire l'atmosphère qui qualifie l'environnement ce jour. Voici ses révélations :

« Au moment où le gouverneur et sa suite débarquent dans le village, les communautés en conflit viennent à sa rencontre. D'un air inquisiteur, l'homme est devant une mare de sang qui s'évapore sous la canicule. Soudain, une odeur suffocante de boucherie humaine devant une habitation restée hermétique. Dans la savane qui s'étend sur près de 3 km² de superficie, des gendarmes appelés à la dissuasion veillent, prêts à détonner. Noyauté dans cette savane, une forêt noire d'un silence d'inanimé. Même pas une exhortation d'oiseau. Cela ne fait nul doute, le glaive de la mort est passé par là. » (Biayé 1997 : 6)

Cette visite du gouverneur aurait été bénéfique si elle avait été accompagnée de résolutions concrètes visant à mettre définitivement fin à de telles confrontations. Or, l'absence de telles propositions dévoilent l'inefficacité des autorités administratives face à ce phénomène. Pourtant, si l'on est d'accord avec Georges Mazenot que « ...l'Afrique a une Histoire derrière elle dont les habitants n'ont pas à rougir » (Mazenot 2005 : 59), pourquoi ne pas interpeler alors le passé et l'exploiter en faveur de la résolution endogène des conflits de cette nature.

¹ Kebeng à Mentong, 57 ans, cultivateur, Bitang, entretien du 4 janvier 2012.

² Jean Rekong à Mentong, 75 ans, paysan Bitang et acteur des affrontements, Bitang, entretien du 4 janvier 2012.

3. Réappropriation de l'identité commune : gage d'un épanouissement

Vu l'envergure inquiétante que prend le conflit Bitang-Bassala, l'on ne saurait nier l'échec des instances administratives en charge de la résolution de ce problème. Il s'agit en l'occurrence de la commission consultative, la commission de règlement des conflits frontaliers et le ministère en charge des affaires foncières. Abondant dans le même sens, le géographe Moïse Moupou conclut que « la superposition de plusieurs droits (coutumier, étatique, positif...) rend difficile la résolution des conflits. Face aux défis, les solutions sont à « inventer » » (Moupou 2010 : 65). Cette réalité pousse l'historien à s'inviter dans cette initiative de recherche de solution qui doit être endogène et valorisante pour l'Afrique.

Dans sa posture de défenseur du passé et de la culture noire, et se préoccupant de démontrer les origines communes en prônant une certaine continuité dans la civilisation noire, l'ethnologue camerounais Dika-Akwa Nya Bonambela affirmait en 1982 que :

« il n'y a aucune coupure dans l'histoire du continent africain entre les Noirs du substratum apparu dans la vallée de l'Omo aux temps préhistoriques, les nationalités qui ont occupé glorieusement la scène nord-orientale et la péninsule pré-arabique durant l'antiquité, et les peuples éparpillés dans l'Afrique subsaharienne et l'Amérique depuis le Moyen-Age jusqu'aux temps modernes. » (Dika Akwa, 1982 : 121)

Cette affirmation interpelle tous les Noirs sur la question de leurs origines et de leur unité. Les micro-entités, à l'instar de ceux qu'ont développées les Bitang et Bassala, ne sauraient occulter le partage d'un même cordon ombilical. L'occasion est belle de regretter le fait que les Négro-africains en général, et les Camerounais en particulier, aient cultivé au cours de leur évolution, un esprit d'individualisme ethnique. Les travaux des préhistoriens, égyptologues et autres africanistes s'imposent aujourd'hui comme la base d'une réflexion dont l'objectif serait de corriger certaines tares coloniales encore véhiculées par les générations actuelles, qui ont la culture de la division voulue par le colon. Cette préoccupation s'arrime aux efforts du célèbre préhistorien et égyptologue sénégalais Cheikh Anta Diop, qui avait prôné en son temps, le retour des Africains à leurs sources afin d'y puiser des éléments qui attestent de leur identité commune (Cheikh Anta Diop, 1979). Des sensibilisations de cette nature doivent retenir l'attention des autorités locales en charge de la résolution des conflits entre populations apparentées.

Par la promotion de la culture de nos peuples, l'on pourrait parvenir à faire renaître chez les Bassala et Bitang, la conscience de leur parenté qu'ils doivent vivre dans les actes quotidiens. L'histoire culturelle serait donc un appui pour la résolution endogène du conflit Bitang-Bassala. Cheikh Anta Diop n'affirmait-il pas que « le facteur historique est le ciment culturel qui unit les éléments disparates d'un peuple pour en faire un tout, par le biais du sentiment de continuité historique vécu par l'ensemble de la collectivité » ? (Cheikh Anta Diop 1981 : 272).

Chez les Bitang et Bassala, le facteur historique dont parle Cheikh Anta Diop est encore assez bien illustré. Il remonte clairement la parenté jusqu'à l'ancêtre géniteur. Le problème est que cette parenté n'est plus acceptée comme ce « ciment culturel » qui devrait unir Bitang et Bassala pour assurer la « continuité historique ». Une bonne politique de valorisation et d'enseignement de nos cultures inciterait à l'amour entre parents qui s'ignorent et qui se découvriraient. La question insistante serait cependant de savoir : concrètement en quoi est-ce que la revalorisation de la parenté entraînerait tout conflit entre Bitang et Bassala ?

Chez les peuples du Mbam comme dans la majorité des peuples africains, les liens de parentés étaient sacrés. La tradition interdisait aux parents de se faire la guerre. Les liens de sang condamnaient les concernés à une vie en solidarité. Les Bafia traditionnels, peuple auquel font aujourd'hui partie les Bitang, avaient l'habitude de ne rien s'interdire entre frères, entre cousins, entre oncles et neveux. Le cousin, frère ou neveu avait la latitude de s'approprier la poule, les ignames ou autres aliments chez le parent sans forcément avoir à requérir sa permission.¹ Tout comme l'oncle avait le devoir de protéger le neveu et non pas de lui déclarer la guerre. Les peuples du Mbam traditionnel vivaient ainsi une sorte de communautarisme qui s'étendait même à la propriété foncière. La terre, objet de l'actuelle division entre les Bitang et les Bassala, appartenait à tout le groupe, et non pas à un individu, non pas à une quelconque entité incluse dans le groupe. Elle était un bien collectif. L'on peut certes arguer que le modernisme ait fait de la terre une propriété privée et que la division par communautés ait engendré des délimitations territoriales qui séparent aujourd'hui les Bitang des Bassala, mais force est de reconnaître que c'est cet individualisme qu'il faudrait bannir pour revaloriser la parenté entre Bitang et Bassala et faire renaître l'esprit de partage entre les deux communautés apparentées. Il est indiscutable

¹ Marthe Abilong à Mougrol, 85 ans, paysanne, Bafia, entretien du 2 janvier 2015.

que l'acceptation préalable par les deux communautés, de cet esprit de partage motivé par la conscience du devoir de solidarité du fait de la parenté, allègerait les négociations en vue de trouver une solution définitive à ce conflit, la propriété de la terre étant sous-jacente aux liens de parenté.

Dans les faits relatés, il convient de relever avec une attention particulière, l'alliance qui s'était nouée entre les Bitang et Bassala dans le but de combattre un ennemi externe lors des migrations précoloniales. Ceci est la preuve palpable que la solidarité guidée par les liens de parenté n'était point un concept banal chez ces deux peuples. Ils avaient la conscience et la volonté de s'unir pour la paix. Pour les générations actuelles qui privilégient la discorde au lieu de s'inspirer de l'esprit de leurs ancêtres. Il s'agit donc de leur enseigner leur passé afin qu'ils se l'approprient comme un repère pour leur identité ; d'où le devoir de l'historien.

L'Afrique gère un héritage de la politique de « diviser pour mieux régner ». Les barrières nationales érigées et soigneusement entretenues par la colonisation sous toutes ses formes, ont poussé leur audace jusqu'à affecter les communautés à l'intérieur des nations modernes, tuant la solidarité intracommunautaire. A l'image du conflit Bitang-Bassala, le Cameroun, et au-delà l'Afrique, souffre encore atrocement de cette culture de la division à outrance. Si la colonisation a méprisé les valeurs de solidarité chez les Négro-africains, il faudrait néanmoins reconnaître qu'au lendemain des indépendances, un effort fut engagé chez les intellectuels noirs en vue d'enrayer cet héritage malheureux de l'ère coloniale. En 1985, l'historien camerounais Fabien Kange Ewanè reconnaissait que

« la méprise est seulement en train d'être levée, avec la participation active et efficace des Africains eux-mêmes. Désormais il n'y a plus - ou à peu près - de critique sérieuse qui dénie à notre continent une histoire autonome, commandée par facteurs particuliers aussi bien naturels que historiques. » (Kange Ewanè 1985 : 13).

C'est dans ce sens que nous soutenons la thèse de l'utilisation de l'histoire comme une solution endogène à ce conflit. Les multiples interventions des gendarmes et autres autorités administratives n'ayant jamais enrayeré cette opposition intercommunautaire pousse à la conclusion que le droit moderne butera toujours contre certaines réalités africaines dans sa tentative de résolution des conflits similaires à ceux qui opposent les Bitang aux Bassala du Mbam. C'est le mépris de leur parenté qui a engendré chez ces communautés le phénomène de repli sur soi-même. La croyance en nos valeurs endogènes s'est

effritée. L'acculturation et les identités ou mieux ces micro-identités se manifestent à tous les niveaux en Afrique. Même dans le domaine de la religion, les croyances aux forces traditionnelles, capables de réguler la paix, ont été dépassées au profit des religions importées. La conséquence en est que la civilisation arabo-musulmane affronte sans pudeur la civilisation judéo-chrétienne, créant le désordre là où les communautés avaient toujours cru collectivement au dieu traditionnel de leurs ancêtres. Face à cette culture absurde de la division, Cheikh Anta Diop impose une conduite à suivre qui interpelle aussi bien les Bitang et Bassala du Cameroun que toutes les autres communautés intéressés d'Afrique :

L'essentiel, pour le peuple, est de retrouver le fil conducteur qui le relie à son passé ancestral le plus lointain possible. Devant les agressions culturelles de toutes sortes, devant tous les facteurs désagrégeants du monde extérieur, l'arme culturelle la plus efficace dont puisse se doter un peuple est ce sentiment de continuité historique. (Cheikh Anta Diop 1981 : 272).

Ayant fait le constat de l'échec des autorités administratives dans la résolution de ce conflit, ne serait-il pas temps d'enseigner aux Bitang et Bassala, la nécessité de cultiver et vivre leur « continuité historique » ? Faudrait-il toujours négliger cette voie et continuer à s'échiner inutilement pour une solution qui n'arrivera jamais ? Les relations de parenté doivent être valorisées pour qu'une paix durable soit assurée. Les Bitang et Bassala détiennent la clé pour l'éradication de leurs querelles et cesser de s'entretuer inutilement. Le continent noir parsemé de la division, doit se remarier avec sa gloire passée. L'Afrique d'aujourd'hui est interpellée à se réconcilier avec son histoire. Joseph Ki-Zerbo dit clairement que « la civilisation négro-africaine actuelle est plus proche de la civilisation égyptienne que de toute autre civilisation connue. » (Ki Zerbo, 1978 : 81). Or qui parle de l'Egypte ancienne fait valoir le concept de la *mâât* qui renvoie à l'amour, l'harmonie, l'équilibre. Ce concept n'aurait jamais dû être oublié des Africains en général, et des Bitang et Bassala en particulier.

Conclusion

Si la parenté entre les communautés Bitang et Bassala du Mbam au Cameroun ne souffre d'aucune ambigüité, l'on peut conclure que l'émergence des conflits est la résultante d'une évolution multiforme qui a suscité des méfiances et une dispute d'une bande de terre placée à la limite des territoires respectifs des deux communautés. Ces faits ont déprécié la solidarité dictée par la relation de parenté qui existe entre les Bitang et Bassala au point de dégénérer en conflits meurtriers.

Face à l'échec des autorités incapables de trouver une solution durable à ce conflit, la continuité historique est prônée afin de revaloriser les liens de parenté pour atténuer, voire éradiquer ce conflit. L'option pour une telle solution n'interpelle-t-elle pas les autres Africains enrôlés dans des querelles n'ayant rien à voir avec leur passé ? Les Africains ne gagneraient-ils pas à revaloriser ce qu'ils ont de commun au lieu de s'entretuer au nom de l'islam, du christianisme que n'ont jamais connu leurs ancêtres lointains ?

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Nom et prénom des informateurs	Date et lieu de l'entretien	Qualité et profession	Age
1	Abilong Mognol Marthe	entretien du 2 janvier 2015 à Bafia	Paysanne	85 ans
2	Beleuh Abouem Colbert	entretien du 02 novembre 1996 à Bafia	moniteur indigène retraité	87 ans
3	Kebeng Mentong	entretien du 4 janvier 2012 à Bitang	Cultivateur	57 ans
4	Moubepi Anyangma Pascal	entretien du 20 novembre 1996 à Bafia	infirmier retraité	76 ans
5	Moungam Nwanang	entretien du 12 mars 2015 à Bafia	chef de village Bebouri	72 ans
6	Mpélé Mouzong	entretien du 5 janvier 2012 à Assala	patriarche bassala	76 ans
7	Njèrè Moungam Prosper	entretien du 13 novembre 1996 à Bafia	instituteur retraité,	70 ans
8	Nwamè Mentong,	entretien du 19 août 2011 à Bitang	chef de village Bitang	75 ans
9	Rekong Mentong Jean	entretien du 4 janvier 2012 à Bitang	paysan bitang et acteur des affrontements	75 ans

Documents d'archives

- Archives Départementales de Bafia, Rapport n° 04/R/CGS. (Lettre n° 253 du 4 mars 1976 du représentant du canton Gounou-Sud et chef du village Assala I au Sous-préfet de l'arrondissement de Bokito).
- Archives Départementales de Bafia, PV de l'enquête effectuée par la Brigade de Gendarmerie de Bafia le 21 avril 1976 à Bitang et transmis au président du tribunal de Bafia par le Commandant de Brigade de Bafia.
- Archives Départementales de Bafia, Rapport de Mentong, chef du village Bitang dans la transmission n° 375/PTB du 21 avril 1976 relative au règlement du litige foncier Assala-Bitang.
- Archives Départementales de Bafia, Message chiffre en clair adressé au préfet du Mbam à Bafia par le sous-préfet de Bokito et reçu en date du 9 juin 1976.
- Archives Départementales de Bafia, Plainte portée par Kouffana Onanéna, infirmier retraité et vivant à Assala en date du 4 novembre 1993 contre le chef du village Bitang Nwamè à Mentong et Mpana Abanda, chef de quartier Rizaben à Bitang pour déclaration de guerre.
- Archives du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, III 588 M COQ, Note sur le canton Bafia, rapport de tournée, 1946.
- Archives personnelles de Prosper Njèrè à Moungam « Le village Bitang ».

Bibliographie

- Biayé J-B., 1997, « Conflit sanglant entre Assala-Bitang : le film de l'horreur », *Perspective Hebdo*, n° 122, 21 avril 1997.
- Bidias R., 2008, *Le rites Bag chez les Bafia précoloniaux : approche historique*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Cheikh A. D., 1979, *Nations nègres et culture : de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, Tome 1, Paris, Présence africaine.
- Cheikh A. D., 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.
- Dictionnaire des villages du Mbam, Yaoundé, ORSTOM, 1973.
- Dika-Akwa nya Bonambela, 1982, *Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaine*, Yaoundé, Editions CLE.
- Dong Mognol G. M., 1998, *Le pays bafia précolonial*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I
- Dong Mognol G. M., 2007, *Migrations internes et problèmes fonciers au Cameroun : les cas de Makénéne et Mbangassina dans*

- la région du Mbam, de 1926 à nos jours*, Thèse de Doctorat/Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Kange E. F., 1985, *Semence et moisson coloniales : un regard d'Africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Editions CLE.
- Kidong à Ngon M. J., 2006, *Symbolisme des totems chez les Bafia du Sud Cameroun et chez les Egyptiens anciens*, Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé.
- Ki-Zerbo J., 1978, *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier.
- Lê Thành Khôi, 1992, *Culture, créativité et développement*, Paris, l'Harmattan.
- Mazenot G., 2005, *Sur le passé de l'Afrique noire*, Paris, l'Harmattan.
- Mohammadou E., 1976, « Qui sont les Bafia ? », In *Cameroon Tribune*, n° 495, 14 et 15 février 1976.
- Moupou M., 2010, « La sécurisation foncière sur les fronts pionniers au Cameroun », dans Nkankeu François et Bryant Christopher, *Regards multidisciplinaires sur les conflits fonciers et leurs impacts socio-économico-politiques au Cameroun*, Montréal, Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Département de Géographie, Université de Montréal, pp.65-81.
- Ngae à Ngon B., 2014, « Conflit foncier Bitang-Assala dans le Mbam au Cameroun (1974-2011) : étude historique », mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Tchapmegni R., 2010, « Mécanismes de résolution des conflits fonciers au Cameroun », dans Nkankeu François et Bryant Christopher, *Regards multidisciplinaires sur les conflits fonciers et leurs impacts socio-économico-politiques au Cameroun*, Montréal, Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Département de Géographie, Université de Montréal, pp. 143-154.

